



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

DOCUMENT FPQ

« PISCICULTEUR »



Septembre 2020

SOMMAIRE

1. Présentation du métier	1
2. Equipements et matériels utilisés pour la formation.....	1
3. Les tâches et compétences visées par la formation”	1
4. Profil des formateurs	2
5. Organisation de la formation	2
6. Synthèse du programme de formation	3
7. Modules de formation.....	4
Module aménagement du site piscicole	4
Module grossissement des alevins/ poissons	6
Module reproduction des poissons.....	8
8. Evaluation	9

Le métier de Pisciculteur

1. Présentation du métier

Le pisciculteur est connu sous l'appellation de producteur de poisson, de producteur de géniteurs, dégrossisseur, de producteur d'alevins et de poisson de consommation.

Voici quelques appellations du métier de pisciculteur en malgache : mpiompy trondro an-tanimbary / an-dobo, mpanatavy, mpamokatrazana-trondro.

2. Equipements et matériels utilisés pour la formation

Les matériels utiles pour la pratique de la pisciculture se résument ci-dessous :

- Equipements d'aménagements : bêche, pelle, seau, brouette, etc.
- Equipements vestimentaires spécialisés : imperméables, bottes de pluie, etc.
- Equipements d'alimentation et de récolte : Disque de Secchi, assiette, épuisette, filet, etc.)
- Equipements de transport : bicyclette, soubique, seau, cellophane, etc.

3. Les tâches et compétences visées par la formation

Ce référentiel de formation vise à former des personnes aptes à exercer le métier de « PISCICULTEUR ». Ainsi, les compétences visées sont :

- Aménagement des sites piscicoles
- Grossir les alevins/poissons
- Reproduire les poissons
- Savoir communiquer avec son environnement professionnel ;
- Commercialiser les produits de l'exploitation ;

4. Profil des formateurs

L'exercice du métier de Pisciculteur exige des conditions et des exigences liées au travail :

- a. Professionnel œuvrant dans le domaine
- b. Ingénieur agronome ou technicien

5. Organisation de la formation

- a. Présentiel en salle ou en atelier
- b. 25% théorie et 75% pratique

6. Synthèse du programme de formation

Titres de programme : PISCICULTURE	
Durée en heures : 40	Certification : Attestation de Fin de Formation

Intitulé	Durée
AMENAGEMENT DES SITES PISCICOLES	15
GROSSISSEMENT DES ALEVINS/ POISSONS	15
REPRODUCTION DES POISSONS	10
TOTAL	40 heures

7. Modules de formation

Module aménagement du site piscicole

Unité de formation 01: Aménagement du site piscicole
Durée : 15 heures
Objectif général du module : Ce module vise à donner à l'apprenant des capacités nécessaires à assurer la réalisation d'un aménagement de qualité et durable que ce soit en rizipisciculture ou en étangs/étangs-barrage.
Sous-objectifs du module : <ul style="list-style-type: none">• Choisir le site piscicole• Réaliser les travaux préalables• Aménager les étangs /étang-barrage• Aménager les rizières
Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs : Ce module « Aménagement du site piscicole » aide l'apprenant à connaître les étapes d'actions nécessaires qui précèdent toute production. Une pisciculture rentable et durable dépend principalement d'un choix judicieux d'implantation et de la qualité de l'aménagement du site. Il doit maîtriser en effet les méthodes adéquates de construction ainsi que l'intérêt des différentes mesures pour que l'aménagement ne soit un échec (fuite permanente de l'eau à travers la digue entraînant rapidement sa cassure, nivelage incorrect qui rend difficile voire impossible la vidange, ...)
Précisions relatives aux résultats attendus de la formation : A la fin de ce module, l'apprenant aura acquis : <ul style="list-style-type: none">• les techniques de choix du site piscicole ;• les techniques de réalisation des travaux préalables à l'aménagement ;• les techniques de construction d'un étang/étang-barrage ;• les techniques d'aménagement d'une rizière à vocation piscicole.

Après la formation, l'apprenant doit pouvoir conduire lui-même la construction de son étang/étang barrage ou rizière. Il pourra, par la suite, conseiller et diffuser ses acquis auprès des autres pisciculteurs.

Evaluation formative :

Oral

Avant de décider de faire la pisciculture sur un milieu donné, énumérer les critères de choix de ce site. Expliquer l'intérêt de respecter chaque critère.

Evaluation finale :

Ecrit

Afin d'exercer une pisciculture rentable, quelles sont les bases de l'aménagement qu'il faut respecter ? Dire ce qu'il faut faire, les précautions à prendre, les risques à éviter et évitables, justifier... (ex : milieu et période propice d'aménagement, capacité de vidange de la parcelle, étanchéité de l'étang).

Module grossissement des alevins/ poissons

<p>Unité de formation 02: Grossissement des alevins/poissons</p> <p>Durée : 15 heures</p>
<p>Objectif général du module :</p> <p>Ce module vise à donner à l'apprenant des capacités nécessaires à assurer le grossissement des alevins conforme à l'objectif de production que ce soit en rizipisciculture ou en étangs/étangs-barrage.</p>
<p>Sous-objectifs du module :</p> <ul style="list-style-type: none">• Préparation des étangs/étang-barrage• Empoisonnement des alevins• Fertilisation de l'eau• Alimentation des alevins et des poissons• Entretien et suivi de l'exploitation piscicole• Récolte, conditionnement et stockage des poissons
<p>Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs :</p> <p>Ce module « Grossissement des alevins/poissons » enseigne l'apprenant l'ensemble de la conduite d'élevage suivant son objectif de production, selon ses propres contraintes et l'environnement du métier.</p>
<p>Précisions relatives aux résultats attendus de la formation :</p> <p>A la fin de ce module, l'apprenant aura acquis :</p> <ul style="list-style-type: none">• La technique de préparation des étangs/étang-barrage• La technique d'empoisonnement des alevins• La technique de fertilisation de l'eau• La technique d'alimentation des alevins et des poissons• Les précautions d'entretien et de suivi de l'exploitation piscicole• La technique de récolte, de conditionnement et de stockage des poissons <p>Après la formation, l'apprenant doit être capable d'adapter les acquis théoriques aux conditions réelles de l'exploitation. Il doit également en mesure de réduire les impacts négatifs dus aux intempéries (sécheresse, inondation, période froide, période chaude et mauvais temps).</p>

Evaluation formative :

Oral

Sur l'ensemble des activités en grossissement des alevins/poissons, citer et expliquer les activités importantes :

- dans le premier trimestre
- dans le deuxième trimestre et
- à la fin de la campagne piscicole
- Sur l'ensemble des activités en pisciculture, citer et expliquer les activités importantes :
 - dans le premier trimestre
 - dans le deuxième trimestre et
 - à la fin de la campagne piscicole

Evaluation finale :

Ecrit

Afin d'exercer une activité de grossissement de poisson rentable, quelles sous activités vous semblent-elles les plus importantes. Expliquer et donner, si besoin, les précautions à prendre. -Citer les éléments de raisonnement d'une bonne densité d'empoissonnement.

Vous avez réussi un cycle de grossissement, vous allez faire la récolte de vos poissons. Parmi le lot, il y a des poissons pour la vente de poisson frais, des poissons à consommer et pour de futurs géniteurs. Enumérer les précautions de manipulation, de conditionnement et de stockage.

Module reproduction des poissons

Unité de formation 03: Reproduction des poissons

Durée : 10 heures

Objectif général du module :

Ce module vise à donner à l'apprenant des capacités nécessaires à assurer le grossissement des alevins conforme à l'objectif de production que ce soit en rizipisciculture ou en étangs/étangs-barrage.

Sous-objectifs du module :

- Aménagement des étangs de reproduction
- Aménagement des rizière-frayère
- Sélection des géniteurs
- Reproduction des poissons
- Transfert des œufs/larves
- Alimentation des larves

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs :

Ce module « Reproduction des poissons » apprend l'ensemble de la conduite de reproduction des poissons (carpe) suivant son objectif de production, selon les propres contraintes de l'exploitant et l'environnement du métier ainsi que les conditions climatiques. Etant donné la complexité de cette activité, il est demandé à l'avance à l'apprenant une aisance avérée dans la manipulation des poissons.

Précisions relatives aux résultats attendus de la formation :

A la fin de ce module, l'apprenant aura acquis :

- La technique d'aménagement des étangs de reproduction et de la rizière-frayère
- La technique de sélection des géniteurs
- La technique de reproduction des poissons
- L'intérêt et la technique de transfert des œufs/larves
- Les modes d'alimentation des larves

Après la formation, l'apprenant doit être capable de réussir la reproduction des poissons. La maîtrise de cette activité demande trois à quatre années d'expérience. L'acquisition des différentes techniques dans ce module permet à l'apprenant d'avoir les réflexes spontanés utiles autour de l'activité. Il sera ainsi en mesure de réduire les impacts négatifs dus aux intempéries (sècheresse, inondation, période froide, période chaude et mauvais temps).

Evaluation formative :

Oral

Citer les éléments indispensables à la réussite d'une bonne reproduction de poisson.

Expliquer la nécessité de chaque élément.

Evaluation finale :

Ecrit

- Si on veut avoir un fort taux de survie et une bonne qualité des alevins, énumérer les étapes à faire, les précautions à prendre et les solutions correspondantes.
- Vous avez réussi votre reproduction de poisson, une commande de 500 alevins est en vue dans le fokontany voisin. Indiquer les activités à faire de la récolte d'alevins jusqu'à l'empoissonnement dans la rizière de votre client.

8. Evaluation

- a. Théorie et pratique
- b. Epreuve d'évaluation de connaissances pratiques ou de processus ou de produits. Se référer aux critères particuliers de performance.